

# La Société géologique suisse

Autor(en): **Schardt, H.**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **97 (1915)**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## C. LES SECTIONS.

---

### 1. La Société géologique suisse. (Die Schweizerische Geologische Gesellschaft.)

---

La Société géologique suisse a été fondée le 11 septembre 1882 à Linthal, lors de la réunion de la Société helvétique des sciences naturelles.

Auparavant il existait en Suisse deux organes s'occupant de questions géologiques:

1. Le congrès des *géologues excursionnistes* fondé à Bex en 1877 (Feldgeologen-Verein) dont l'activité consistait uniquement dans la participation aux excursions géologiques organisées chaque année à l'occasion des réunions de la Société helvétique des sciences naturelles.

2. Le *Comité suisse d'unification géologique*, constitué à la suite du congrès géologique international de Bologne en 1881, ayant pour but d'étudier les voies et moyens pour arriver à l'unification des procédés graphiques et de la nomenclature en géologie. De ce comité faisaient partie messieurs les professeurs:

A. MÜLLER à Bâle,  
A. HEIM à Zurich,  
MAYER-EYMAR à Zurich,  
F. MÜHLBERG à Aarau,  
J. BACHMANN à Berne,  
E. DE FELLEBERG, ingénieur, à Berne.  
A. JACCARD à Neuchâtel,  
ALPH. FAVRE à Genève,  
E. RENEVIER à Lausanne.

C'est ce dernier comité qui prit l'initiative de la constitution de la nouvelle société, dans sa dernière séance du 22 avril 1882, à Berne, en faisant appel à tous les géologues, paléontologistes, minéralogistes ou simples amateurs des sciences géologiques, en vue de les grouper dans un but commun qui devait comprendre les trois directions suivantes:

1. L'étude géologique de la Suisse à tous les points de vue, spécialement par des excursions en commun, accompagnées de discussions sur le terrain pour se mieux comprendre et s'éclairer mutuellement.

2. La représentation de la Suisse dans les congrès géologiques internationaux et tout ce qui s'y rapporte.

3. La propagation en Suisse de l'unification des méthodes géologiques et la popularisation des vraies notions géologiques dans notre pays.

Ce programme indique bien que la nouvelle société devait réunir dans son plan d'activité les buts poursuivis par les deux organes mentionnés; tel avait aussi été l'intention des fondateurs, ainsi qu'il ressort de la circulaire consultative du 25 mai 1882, adressée à tous les géologues suisses. Il y est dit en effet que „la nouvelle société pourra englober et remplacer le Congrès des géologues excursionnistes (Feldgeologen-Verein) fondé à Bex en 1877, dont elle ne sera au fond qu'une extension et une consolidation“.

La première circulaire consultative, datée du 25 mai 1882, avait réuni 50 adhésions, en sorte que la constitution de la société projetée pouvait être considérée comme assurée.

Une circulaire d'invitation à la séance de fondation qui devait avoir lieu le 11 septembre à Linthal, à 10 heures du matin, accompagnée d'un projet de statuts en 10 articles, fut envoyée à tous les adhérents, ainsi qu'à tous ceux qui n'avaient pas encore adhéré à la première circulaire.

A cette assemblée constitutive le président provisoire, Monsieur le Professeur RENEVIER, annonça que 58 adhésions étaient parvenues jusqu'ici au comité d'initiative. Au cours de la session 22 nouvelles entrées purent être enregistrées, en sorte que le nombre des fondateurs atteignit le chiffre de 70. Des 70 membres fondateurs, 18 appartiennent aujourd'hui encore à la société, 30 sont morts et 22 l'on quittée par démission. Dans cette séance de constitution l'assemblée accepta les statuts, en 10 articles, de la nouvelle société fixant le but de son activité.

Le premier comité fut constitué comme suit:

E. RENEVIER, Lausanne, Président,  
 ALPH. FAVRE, Genève, Vice-Président,  
 A. HEIM, Zurich, Secrétaire,  
 EDM. V. FELLEBERG, Berne, Assesseur,  
 F. MÜHLBERG, Aarau, Assesseur,  
 V. GILLIÉRON, Bâle, Assesseur,  
 A. JACCARD, Neuchâtel, Assesseur,  
 H. GOLL, Lausanne, Caissier (hors du comité).

A la suite de cette constitution le Comité suisse d'unification géologique se déclara dissous.

Le même jour le congrès des géologues excursionnistes fit de même, tous ses membres ayant adhéré à la nouvelle société. Le fonds en caisse fut remis au caissier de la Société géologique. Celle-ci, loin de faire concurrence à la Société helvétique des sciences naturelles, s'en déclare une section permanente, une société fille qui tiendra

ses assises simultanément au même lieu de réunion et se confondra dans sa séance scientifique avec la Section de géologie etc. de la Société mère, conformément aux §§ 3 et 19 des statuts de cette dernière.

L'union avec la Société mère ne pourrait pas s'être effectuée plus étroitement. Depuis 32 ans cette adaptation intime entre les deux sociétés a été maintenue, sauf lors du congrès géologique international de 1894, où l'assemblée générale de la Société géologique fut tenue à Zurich, le 1<sup>er</sup> septembre, tandis que la Société helvétique tenait ses assises à Schaffhouse, du 30 juillet au 1<sup>er</sup> août.

Jusqu'à l'introduction d'une publication sociale, le comité décida d'adresser aux membres annuellement la „Revue géologique suisse“, rédigée par M. Ernest Favre, à Genève, et un tiré à part du compte rendu des travaux présentés à la Section de géologie de la Société helvétique des sciences naturelles, ainsi que le compte rendu des excursions et le rapport annuel du comité de la Société.

Dès sa fondation divers géologues et sociétés ont adressé à la nouvelle Société des publications assez nombreuses; comme il ne pouvait entrer dans les projets de celle-ci de fonder une bibliothèque indépendante, il fut décidé de remettre tous ces dons en dépôt à la bibliothèque de la Société helvétique des sciences naturelles.

En 1887 le comité décida la création d'une collection de photographies typiques de sites et phénomènes intéressant la géologie. Sous la direction de M. le Professeur HEIM, il fut réuni ainsi 10 albums format 30×45 cm et un de 60×45 cm. Mais depuis 1897 l'augmentation de cette collection a été suspendue, parce que sa destination de servir aux membres par circulation n'a pas répondu à ce qu'on en attendait, surtout depuis que la photographie est devenue si générale; de plus, les ressources de la société furent entièrement mises à contribution par la publication d'un organe régulier — les *Eclogæ geologicae Helvetiæ* — Recueil périodique de la Société géologique suisse (Mitteilungen der Schweizerischen Geologischen Gesellschaft).

Au début les *Eclogæ* furent alimentés par les comptes rendus des séances annuelles et des excursions, la „Revue géologique suisse“ et des tirés à part de publications géologiques des membres de la société, parues dans les Bulletins des sociétés cantonales. Les fascicules ne sortirent de presse qu'à des dates irrégulières. Le premier numéro parut en février 1888. — Mais ce mode de composition devait entraîner nécessairement des complications et surtout une absence d'homogénéité de l'impression. Aussi, dès 1894, grâce à une augmentation suffisante du nombre des membres, put-on songer à donner aux *Eclogæ* une indépendance complète, en les faisant imprimer entièrement aux frais de la Société. Le premier numéro selon ce mode parut en avril 1896, commençant le tome V.

Il a été publié jusqu'à 1914 douze volumes des *Eclogæ*, format 8°, de 500 à 800 pages et de nombreuses planches. Le tome XIII a été commencé en février 1914.

Le développement des *Eclogæ* eut un effet très heureux sur le nombre des membres qui s'accrut non seulement en Suisse, mais aussi à l'Étranger; (la proportion

de ceux qui résident à l'Étranger a fini par atteindre 40%). D'autre part la valeur scientifique des *Eclogæ* motiva un assez grand nombre de demandes d'échanges, soit de la part de sociétés scientifiques, soit de la part d'instituts suisses et étrangers. Grâce à l'hospitalité que nous offrit la bibliothèque de la Société helvétique des sciences naturelles, nous fûmes dispensés des frais de loyer et d'administration de nos échanges, mais non des dépenses de reliure. Celles-ci devenant toujours plus grandes, la Société dut prendre, en 1899, la résolution d'abandonner purement et simplement sa bibliothèque à la Société mère, d'autant plus que les échanges reçus par nous se trouvaient en grand partie à double dans la sienne. On renonça dès lors à la plupart de ces échanges, en invitant les dits instituts et sociétés à devenir membre de la Société géologique suisse, moyennant paiement de la cotisation annuelle. Les échanges indispensables à la Société helvétique furent réduits à 12; la Société géologique continue à livrer à celle-ci 12 exemplaires des *Eclogæ*, afin de maintenir ces échanges. Depuis lors la bibliothèque de la Société helvétique des sciences naturelles a passé à la bibliothèque de la ville de Berne, avec laquelle les mêmes relations se continuent.

Cette profonde modification conduisit à la création de *membres impersonnels*, ne payant pas de finance d'entrée; leur nombre à atteint cette année le chiffre de 49; la plupart résident à l'étranger.

En 1907 l'assemblée générale adhéra à la proposition de porter la finance annuelle de 5 francs à 10 francs, afin de pouvoir publier les *Eclogæ* en fascicules plus nombreux et mieux illustrés. La crainte de voir en résulter une diminution du nombre des membres ne se réalisa pas; il ne se produisit qu'un léger fléchissement du nombre des membres, suivi plus tard d'une nouvelle augmentation.

La même année la Société procéda à une revision complète des statuts et décida de se faire inscrire au registre du commerce.

Le Comité était resté pendant 25 ans presque inamovible, sous la présidence de M. RENEVIER et n'était complété qu'occasionnellement par suite de décès ou de démissions volontaires. D'après les nouveaux statuts deux membres (les plus anciens en charge) ne sont pas rééligibles lors du renouvellement triennal.

Depuis sa fondation la Société géologique a reçu en tout 458 membres, dont 254 en faisaient encore partie au 30 juin 1914. Elle compte en outre 49 membres impersonnels.

Le Président: Prof. H. Schardt.